



**Jour
J-134**

REFORME DES FINANCES PUBLIQUES

**Basculement du Budget des
moyens au Budget-Programme**

BON A SAVOIR DANS LA PRESSE DCF

19/08/2019

PRÉPARATION DU BUDGET 2020

P10

**Moussa Sanogo satisfait de l'état
d'avancement des travaux**

Axe routier Abidjan-San-Pedro

P2

Quand la dégradation de la Côte d'Ivoire étouffe le second poumon économique du pays

Rentrée scolaire 2019 - 2020

P6

**Les enseignants contractuels
seront opérationnels**

Bilan semestriel de la direction générale des impôts

P8

Les recettes en hausse de 7,3% par rapport à 2018

FISCALISATION DES ENTREPRISES

P7

**Le secteur des télécoms sollicite une
baisse de la pression fiscale**

Logements sociaux, débats sur la Cei et la dette

P9

Bruno Nabagné Koné fait des mises au point

Axe routier Abidjan-San-Pedro

Quand la dégradation de la Côtière étouffe le second poumon économique du pays

La Côtière qui relie Abidjan et San-Pedro, les deux grands pôles économiques du pays, est dans un état de dégradation avancée. Une situation qui cause de graves préjudices aux opérateurs économiques et aux usagers et freine le décollage de cette région à fortes potentialités.

La Côtière, célèbre route reliant Abidjan à San-Pedro en passant par Dabou, Grand-Lahou, Fresco et Sassandra, est dans un piteux état. Les 600 kilomètres d'asphalte que déroulait fièrement cette route internationale à son inauguration en 1995, sont aujourd'hui très dégradés. Il y a un peu plus de deux décennies, les automobilistes lancés sur cet axe, avalaient les 355 km qui séparent Abidjan de San Pedro, en un temps record : 2h 30 mn. 25 ans après, que reste-t-il de cette infrastructure routière dont on vantait tant les opportunités qu'elle offrait aux usagers ? Un voyage dans la cité balnéaire en empruntant cette voie très mal en point, nous a permis d'établir un diagnostic sans appel : l'axe routier végète dans un coma profond. Bitume affaissé, parsemé de vastes et profonds nids de



Les usagers qui osent emprunter cette voie courent d'énormes risques de voir leurs véhicules endommagés. (PHOTOS:VÉRONIQUE DADIÉ)

voies et profonds nids de boue que les abondantes pluies transforment en de petits lacs, véritables traquenards pour les automobilistes. Inutile de dire qu'il est périlleux pour les automobilistes de s'aventurer sur cette route. Fait étonnant ; sur cette voie, les engins à deux roues, vélos et motos qui y circulent plus facilement, ont fini par ravir la vedette aux Massa (minicars de transport en commun) Qui, jadis, y régnaient en véritables maîtres. La saison pluvieuse n'est pas encore là, mais le peu de pluie tombée ces derniers temps a laissé des "piscines" et dans lesquelles patagent à longueur de journée, les camions chargés de produits agricoles (cacao, café, hévéa, vivriers). A regarder ces véhicules rougis de boue et de poussière, on ne parie guère sur leur durée de vie.

« Nos véhicules sont tous dégradés. L'entretien se faisait deux fois par semaine, mais avec l'état de la Côtière, ils sont au garage », déplore Traoré Soualio. Le chauffeur de poids lourd insiste sur le rôle primordial que joue cette voie pour le transport des produits agricoles vu que San Pedro est une zone de forte production agricole, l'hévéa, le cacao etc. En dehors de son rôle économique, cette voie a un intérêt administratif certain pour les populations. C'est le passage obligé de tous ceux qui se rendent au tribunal de Sassandra pour se faire établir des documents administratifs (extraits de naissance, certificat de nationalité, casier judiciaire). La dégradation avancée de la Côtière a évidemment un impact sur le coût du transport (San-Pedro, Sassandra) qui est passé de 2000 FCfa à 2500 FCfa. Pour éviter le calvaire que constitue cette route, la plupart des usagers préfèrent passer par la ville de Gagnoa quand bien même ce détour leur prendrait 10 h pour rallier San Pedro.

nous avons été braqués par des coupeurs de route. Se faisant passer pour des paysans se rendant au champ, ils ont immobilisé de force les véhicules, ont fait descendre les passagers qu'ils ont systématiquement délestés de leurs biens ; argent, portables, bijoux. Ce jour-là, une jeune fille a été violée sous nos yeux », témoigne le passager de l'un de ces cars braqués. Cette route est aussi une véritable épou-

vante pour les malades et les femmes enceintes évacuées d'urgence sur San-Pedro, témoigne un agent du corps médical : « Nous évacuons souvent des malades et des femmes enceintes. Mais le

temps joue souvent contre nous, car l'ambulancier est obligé de rouler lentement, à cause du mauvais état de la route. Nous avons enregistré des morts de femmes en travail. Pour gagner du temps,

temps joue souvent contre nous, car l'ambulancier est obligé de rouler lentement, à cause du mauvais état de la route. Nous avons enregistré des morts de femmes en travail. Pour gagner du temps,

Un secteur touristique sinistré

La dégradation accentuée de la Côtière a donné un coup de frein au tourisme à San-Pedro. Réputée pour être l'un des hauts lieux du tourisme de masse du pays, la cité balnéaire semble à l'agonie. « Le tourisme constitue le troisième pilier de l'économie de la Côte d'Ivoire. La route produit le tourisme. S'il n'y a pas de routes, il n'y a pas de tourisme. Le secteur touristique de San-Pedro est simplement sinistré ». Nostalgique de la belle époque touristique de la cité, un opérateur du secteur, Colonel Gonto Mahongné, le président de la



d'Ivoire (Fnih-Ci), constate avec amertume que le taux de remplissage des réceptifs hôteliers est passé de 70 en 2000 à 10% en 2018 avec quelques clients locaux. « Le Bas-Sassandra enregistre 500 réceptifs hôteliers. Les touristes qui y venaient auparavant en passant par la Côtière n'y viennent plus. Ces grands réceptifs n'ont plus de clients. En deux semaines, nous n'accueillons que trois clients pour près de 70 chambres. Nous travaillons à perte, à cause de la mort de la Côtière ». Le transport aérien aurait pu, selon lui, être une solution,

mais il juge le coût du billet d'avion Abidjan San Pedro en aller-retour prohibitif : (80 mille Fcfa, selon les saisons en aller simple) avec une compagnie de la place. Face à cette situation, le colonel Gonto propose la réduction des tarifs. « Puisque la Côtière n'existe plus, pourquoi

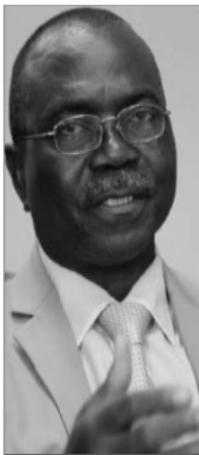
ne pas baisser le coût du transport aérien pour que le plus grand nombre de passagers puisse l'emprunter ? En ce qui concerne la desserte, il faut revoir le tarif et prévoir davantage de vols en attendant la réhabilitation de la Côtière »■

EPA

nous évacuons souvent sur vélos ou motos, des femmes en travail ».

Les inquiétudes des productrices

La cité balnéaire compte plus de 500 productrices de cacao, de café, de vivriers. Toutes ont exprimé leur inquiétude par rapport à la dégradation de la Côte. A Pont Brimé, village situé à 15 km de San Pedro, Patricia Kouamé, femmes productrices de café cacao, partage le désespoir de ses sœurs. « Chaque année, nous produisons, mais les récoltes ne sortent pas des zones de production faute de routes praticables. Nous les vendons sur place à nos sœurs qui font de l'attikié. Si la Côte était réhabilitée, nous les aurions acheminées sur Abidjan où le manioc est beaucoup consommé. Le mauvais état de la route nous cause un énorme préjudice, nos produits pourrissent faute de pouvoir les évacuer ». Pour Mme Patricia Kouamé, le manque à gagner est exorbitant pour elles. « Aujourd'hui, pour collecter 5 tonnes de cacao, il nous faut déboursier 200 mille Fcfa contre 100 mille auparavant, surtout que l'Etat nous avait concédé une marge de 80 Fcfa. Les ponts de fortune sur les voies de dessertes ont



Colonel Gonto Mahongné, président de la FniH-CI.



Kouamé Patricia, productrice de café-cacao.



Samrahira Sinan, opérateur maritime.

cédé. Pour relier une section à une autre, derrière l'eau, le transport nous revient à 1000 Fcfa le sac. Pour 30 sacs, il nous faut déboursier 30 mille francs. Mais si nous refusons de payer ce prix, nous perdons nos productions en quantité et en qualité. Les produits agricoles se dégradent avec les frais additionnels. Il faut deux, voire trois semaines pour collecter les produits contre une, par le passé. Que faire, nous n'avons pas le choix ». L'évacuation des produits vers le port de San-Pedro

est un autre stress pour les productrices. D'autant plus que l'état de la route favorise l'activité des coupeurs de routes. « Lorsque nous chargeons notre cacao à destination de l'usine, nous avons la peur au ventre jusqu'à destination, car à tout moment des braqueurs peuvent surgir et faire main basse sur la production. Nous vivons ce cauchemar au quotidien ». L'agriculture, surtout la production de café et de cacao est l'activité principale de San Pedro. Les producteurs locaux

estiment que leur région ne doit pas être le cordonnier mal chaussé, car au plan national, elle occupe le premier rang agricole. « Si le cacao et l'hévéa donnent de bons rendements, San-Pedro restera le deuxième poumon économique de la Côte d'Ivoire après Abidjan. La route est vitale pour le développement », affirme un habitant de la cité.

Un sérieux handicap pour les opérateurs maritimes

Le mauvais état de la route gêne considérablement la flu-

idité du transport des marchandises depuis leurs différents points de départ jusqu'à l'embarquement au deuxième port du pays. Samrahira Sinan, opérateur maritime rencontré au port de San-Pedro, le confirme. « Le caoutchouc récolté, ou "fond de tasse", (ndlr : la sève solidifiée contenue dans les tasses recueillant le liquide laiteux qui s'épanche de l'arbre lors de la saignée), est ensuite acheminée dans les usines.

Sur l'axe Abidjan-Soubré, on en trouve une, celle de la Société africaine de plantation d'hévéa (Saph), qui la transforme en granulés. Ces produits semi-finis sont ensuite mis dans des containers pour être convoyés au port de San Pedro et embarqués pour l'exportation.

En passant par Gagnoa, le trajet nous prend 8 h au lieu de deux sur la Côte. Konaté Mamadou, un autre opérateur, abonde dans le même sens : « Certes, nous opérons sur la façade maritime, mais pour faire un bon transport maritime, il faut un bon transport routier. C'est nous qui allons vers les clients à l'intérieur du pays. La dégradation de la route diminue notre part de marchés », a-t-il déploré.

Les importateurs de produits manufacturés subissent aussi

les effets néfastes de la dégradation de cet important axe routier.

En effet, la plupart des produits destinés au marché local notamment aux distributeurs, aux magasins, aux vendeurs, sont pratiquement tous débarqués au port d'Abidjan.

Mais pour les acheminer vers le Bas-Sassandra, les opérateurs économiques sont obligés de faire le même grand détour en passant par Gagnoa. « Si la Côte était en bon état, cela aurait amoindri les coûts de transport des produits manufacturés à destination de San Pedro. Ceci justifie la cherté de la vie à San-Pedro », a-t-il expliqué. Pour Lamine Yéou, cet autre opérateur maritime, la dégradation de la route induit des coûts qui constituent un énorme manque à gagner pour le secteur minier. « Nous avons une mine de manganesse à Lauzoua.

Si la Côte était praticable, ce minerai aurait plus de chance d'être acheminé vers le port de San-Pedro au lieu de celui d'Abidjan ». Le souhait de tous les opérateurs maritimes rencontrés est la réhabilitation rapide de la Côte, pour une meilleure fluidité des marchandises.

ÉMÉLINE PÉHÉ AMANGOUA

ENVOYÉE SPÉCIALE À SAN-PEDRO

Les élus locaux rassurent

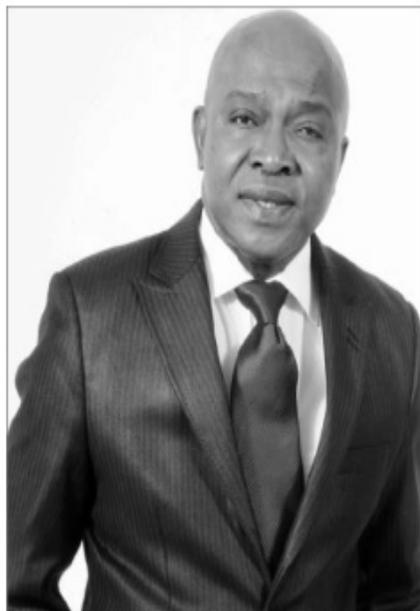
L'ambition du gouvernement est de faire de San-Pedro un véritable pôle économique. Toutefois, le seul maillon qui manque à la chaîne, est la réhabilitation de la Côte. Les dispositions sont en train d'être prises pour que les travaux démarrent. Ce sont là, les assurances données par Donatien Beugré, le président du Conseil régional de San-Pedro.

L'élu n'est pas indifférent aux souffrances des populations qui subissent au quotidien les désagréments liés à l'état actuel de la Côte. « Depuis longtemps, nous attendons la Côte. Sa réhabilitation va véritablement booster le développement de la région. Les opérateurs hôteliers sont sinistrés, car tout le monde n'a pas les moyens de se payer un billet d'avion. C'est pourquoi nous avons besoin de cette voie qui nous manque aujourd'hui.

Elle est aussi une nécessité pour tous les opérateurs économiques et industriels.

On ne saurait parler de développement et en même temps laisser San-Pedro dans l'inaccessibilité ; cela est impensable », a-t-il martelé.

Mais à quand la réhabilitation de cet axe vital aussi bien pour cette cité que pour le reste du pays ? Telle est la question que n'ont de cesse de se poser les populations. Face à cette préoccupation, le président du Conseil régional reste prudent : « Je ne suis pas en mesure de donner une date



Beugré Donatien, président du Conseil régional de San-Pedro.

exacte aux populations. Cependant, je leur dis que lors de son passage, ici, à la faveur de la pose de la première pierre de l'Université de notre ville, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly nous a donné l'assurance que les travaux de réhabilitation vont bientôt commencer. Personnellement, je n'ai aucune inquiétude à ce niveau parce que le gouvernement ne peut pas laisser mourir cette grande région économique, pourvoyeuse de richesses.

Encore une fois, je suis convaincu que la Côte sera refaite. Il y a donc de l'espoir », a-t-il affirmé. Un espoir que partage Félix Anobé, secrétaire d'Etat auprès du ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des Pme, chargé de la Promotion des Pme par ailleurs maire de San-Pedro. Il a confirmé la réhabilitation prochaine de la Côte, mais en plusieurs phases. Les travaux se feront d'abord sur l'ancienne voie ; ensuite un doublement de la voie, et



Félix Anobé, maire de San-Pedro. (PHOTOS: VÉRONIQUE DADIÉ)

enfin, une autoroute pour relier Abidjan à San Pedro, avec plus d'aisance et de fluidité de la circulation.

Une réhabilitation partielle de l'ancienne voie qui passe par Divo a effectivement démarré pour permettre aux populations de circuler.

Selon le maire, le coût des travaux de bitumage des 310 km est estimé à plus de 150 milliards de Fcfa. A propos de la lenteur des travaux, il a été très clair : « Il était question de reconstruire la voie avec des

ponts à péages. Les travaux ont pris du retard parce qu'au départ, la Côte devait passer en bordure de mer. Mais vu le coût onéreux du projet, l'option choisie a été de faire une voie solide qui puisse permettre de relier Abidjan à San-Pedro », a-t-il expliqué.

En attendant la réhabilitation de la Côte, les deux élus locaux projettent d'explorer la voie lagunaire pour relier Abidjan à San-Pedro. « Nous sommes en train de travailler pour ouvrir une ligne maritime

San-Pedro Abidjan ; une compagnie travaille à cet effet », a laissé entendre Félix Anobé. Le président du Conseil régional confirme ce projet. « Une étude est en cours en vue de l'exploitation de la voie lagunaire ; nos moyens ne nous permettent pas de faire face à cette étude. Nous allons nous tourner vers des bailleurs de fonds pour qu'ils puissent nous soutenir dans cette démarche. Pour ma part, je rêve d'une circulation lagunaire comme à Abidjan », a-t-il souhaité, avant de préciser que les populations empruntent le tronçon San-Pedro Abidjan en passant par Gabiadji-Soubré. Mais là encore, dira-t-il, cet axe se dégrade sans compter l'insécurité grandissante. Il a saisi cette occasion pour appeler le gouvernement à un soutien plus accru au Conseil régional afin de juguler ce phénomène d'insécurité.

A cet effet, le Conseil régional a offert en 2018, quatre véhicules de type Pick Up, du matériel de communication (35 talkies walkies), du matériel informatique, et sept postes de gendarmerie sont en cours de finition dans toute la région afin de renforcer les capacités opérationnelles des agents de sécurité sur le terrain. Le souhait le plus ardent de Beugré Donatien, Président du Conseil Régional de San Pedro, est « que l'Etat puisse se pencher sur la sécurité routière, car la majeure partie des opérateurs économiques empruntent cette route ».

EPA

Dégradation avancée de la côtière

Ces images en disent long sur le calvaire que vivent les populations

sur l'axe routier Abidjan-San Pedro.

REPORTAGE PHOTOS: VERONIQUE DADIÉ



Un camion en provenance d'Abidjan sur le pont à l'entrée de la ville de San-Pedro.



Cette voie est plus fréquentée par les usagers des engins à deux roues.



Des usagers essaient péniblement de désembourer leur véhicule de type 4x4.



...comme s'il n'y a jamais eu de bitume sur cette voie.



Des habitants de Moussadougou essaient tant bien que mal de boucher des nids de poule.



La Gendarmerie nationale effectue des patrouilles régulières pour contrecarrer les malfrats qui sévissent sur ce tronçon.

Diplomatie

Le ministère des Affaires étrangères s'offre deux bâtiments

Les clés de ces édifices, situés non loin du bloc ministériel, ont été remises, hier, lors d'une cérémonie officielle.

De nouveaux bâtiments pour moins engorger le ministère des Affaires étrangères. En effet, sous la maîtrise d'ouvrage du Bureau national d'études techniques et de développement (Bnetd) et l'expertise de l'entreprise Dimension, ce ministère s'est doté de deux nouveaux bâtiments annexes. Il s'agit de deux édifices R+2 situés à quelques encablures du bloc ministériel, contigus à la direction de la police économique et faisant face au collège moderne du Plateau. Ces bâtiments, qui sont en réalité d'anciennes bâtisses, ont été rénovés.

Ils ont, selon Diomandé Affissiat, chef de mission au Bnetd, une allure intelligente, avec toutes les commodités répondant aux normes en la matière. Pour permettre d'accueillir le maximum d'agents de ce ministère, les 25 bureaux que comptait chacun des bâtiments ont été réhabilités et disposent de l'électricité, d'Internet, de télé-



Une vue des nouveaux bâtiments. (PHOTO: JOSHINE KOUIDIO)

phonie fixe, d'un système de sécurité incendie, de la vidéosurveillance, etc., pour un montant global d'environ 520 millions de FCfa, précise l'experte du Bnetd. Lors de la remise officielle des clés au Plateau, Daouda Diabaté, se-

crétaire général du ministère, s'est dit satisfait des travaux effectués. « Ces nouveaux bâtiments vont permettre au ministère de déployer les différents services regroupés au sein du bloc ministériel pour que d'autres services y pren-

nent place », s'est-il réjoui. Avant d'informer que ces bureaux seront attribués à la Direction générale des Affaires juridiques consulaires de l'état civil (Dajc). En attendant que d'autres services y soient installés.

HERVÉ ADOU

Mes vérités

Rupture de pacte et décès de Dj Arafat

Nous allons passer en revue deux sujets aujourd'hui. Le premier ne fait pas partie de l'actualité de la semaine qui s'achève, mais il mérite qu'on y revienne. Il s'agit de la rupture de pacte évoqué par le président du Pdcj-Rda, Henri Konan Bédié, dans les nombreuses interviews qu'il a accordées à des médias français. Le second, c'est la mort par accident de celui qui aurait pu se faire appeler le Lucky Luke de la Côte d'Ivoire, tant il produisait plus vite que son ombre, Dj Arafat. Au cours d'interviews accordées à des médias français pendant son repos estival en France, le président du Pdcj-Rda a indiqué que "son jeune frère", Alassane Ouattara, a rompu le pacte qui les liait. Il consistait, selon le premier responsable du Pdcj-Rda, à recevoir le soutien du Président Ouattara pour la présidentielle de 2020. Avant de donner notre opinion, nous voulons, avec vous, revisiter l'histoire de la création du parti unifié Rhdpc. Le 31 octobre 2017, le Président Ouattara, après une visite de courtoisie à Henri Konan Bédié, il en avait fait une institution, annonçait, sous le regard approbateur de celui-ci, la mise en place d'un comité de haut niveau pour travailler sur le manifeste du parti unifié, le règlement intérieur ainsi que les étapes à franchir pour y arriver. Pour ce comité de haut niveau, Henri Konan Bédié mettra en mission pour le compte de son parti, entre autres, Daniel Kablan Duncan, à l'époque vice-président du Pdcj-Rda ; Maurice Kakou Guikahué et Narcisse N'Dri, aujourd'hui directeur de cabinet d'Henri Konan Bédié. Ces personnalités ont travaillé jusqu'à terme avec les autres émissaires des partis devant constituer le Rhdpc dans sa forme de formation politique. A aucun moment, ils n'ont eu d'instruction leur demandant de quitter la table de négociations. Le 10 avril 2018, après un tête-à-tête d'environ une heure, au Palais présidentiel, Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara, dans un communiqué, marquaient leur accord sur la dénomination du parti unifié. Deux jours plus tard, Henri Konan Bédié paraphraie l'accord politique portant création du Rhdpc, parti unifié. Alors question : à quel moment le Président Ouattara a-t-il rompu le pacte ? Et

PAR
ÉTIENNE ABOUA

Collectivités territoriales

La norme Iso 37101 pour renforcer leurs capacités



Le conseiller technique du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Diaby Aminata, a expliqué les enjeux de la norme internationale. (PHOTO: DR)

Le gouvernement veut améliorer la mise en œuvre de la nouvelle politique de décentralisation en matière d'opérationnalisation du fonctionnement des collectivités territoriales. Raison pour laquelle le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Sidiki Diakité, s'est félicité, mardi, de la tenue du séminaire de présentation de la norme internationale Iso

37101 version 2016 à l'hôtel Tiama, au Plateau. Par la voix de son conseiller technique, Diaby Aminata, il a affirmé que la présentation de ladite norme aux participants, notamment aux maires, aux présidents des conseils régionaux et aux gouverneurs de district, s'inscrit dans la perspective d'amélioration des performances et du bien-être des populations. « Une telle ap-

proche ne peut qu'être saluée et appréciée car elle viendra non seulement renforcer la capacité managériale des collectivités territoriales que sont les mairies et les conseils régionaux, mais également celle des tutelles que constituent la direction générale de la décentralisation et du développement local et le corps préfectoral », a expliqué Mme Diaby au nom du ministre.

La représentante de Sidiki Diakité a aussi indiqué que toute action devant s'inscrire dans la durabilité doit reposer sur des objectifs pertinents, réalisables et quantifiables. D'où l'importance, à l'en croire, de la présentation de la norme internationale Iso lors de ce séminaire.

Constant Boka, directeur général de Côte d'Ivoire normalisation (Codinorm), pour sa part, a fait savoir aux participants à ce séminaire que la norme Iso 37101 vise à améliorer la contribution des communautés territoriales au développement durable et à évaluer leurs performances.

Il a également déclaré que cette norme Iso décrit l'établissement d'un cadre cohérent pour permettre à la communauté territoriale de définir ses objectifs et sa vision. « Le monde est en train de se cliver entre ceux qui ont une forte culture normative et ceux qui n'en n'ont pas. Les pays qui s'en sortent le mieux dans une économie globalisée sont ceux qui ont très bien compris les enjeux de la normalisation », a-t-il soutenu.

KANATE MAMADOU

pourquoi dans le processus entamé depuis le 31 octobre 2017, Henri Konan Bédié n'a-t-il pas pris à témoin l'opinion nationale et internationale sur le fait que son allié ne voulait pas respecter sa parole, si tant est qu'il la lui avait donnée ? C'est sûrement sur la base de l'Appel de Daoukro du 17 septembre 2014 avec son fameux lexème, "étant entendu que", qu'il affirme que c'est le Chef de l'Etat qui a rompu le pacte. Henri Konan Bédié avait parlé de parti unifié et aussi d'alternance. Mais il oublie la réponse de Ouattara. Voici ce qu'il a dit lors de sa conférence de presse, quelques heures après. "Il n'y aura pas de Rdr, de Pdcj-Rda, d'Udpci à partir du moment où il y a un parti unifié". L'alternance dans ce cas, a-t-il fait remarquer, se fera par rapport à sa personne et non pas à un parti. La réponse est claire, il ne l'a pas cachée. Pourquoi alors Henri Konan Bédié a-t-il continué le processus de création du parti unifié ? Pour nous, il faut regarder du côté du Pdcj-Rda, du côté du président de ce parti, c'est là-bas que le pacte a été rompu. Le second fait porte sur la mort brutale du numéro un du coup-d'état, Dj Arafat. Le lundi 12 août, l'artiste s'est éteint des suites d'un accident. Sa moto a percuté l'arrière du véhicule d'une de nos consœurs. Toutes les tentatives pour le ranimer sont restées vaines. Doit-on aujourd'hui rester sur les frasques de celui qu'une chaîne internationale a présenté comme le Mohammed Ali du coup-d'état par sa propension à déclarer la "guerre" à ses adversaires pour demeurer en tête du peloton ? C'est vrai, il avait un ego surdimensionné. C'était une grande gueule, permanemment en compétition avec les autres. Mais doit-on rester sur ses clashes, ses vidéos virales où tout passait ? Il ne s'agit pas pour nous de le dédouaner ni d'excuser ses fautes. Car des fautes, il en a commises. Mais qui d'entre nous peut se targuer de n'en avoir pas fait ? Pourquoi voir la paille dans l'œil de son frère et ne pas voir la poutre dans le sien ? Doit-on, après lui avoir dit ce que l'on pensait de lui de son vivant, continuer à le juger dans sa mort ? Cette tâche n'est-elle pas dévolue aujourd'hui à Dieu ? Il est vrai, chacun est libre de ses commentaires. Mais tout doit se faire dans le respect des considérations de l'autre. Il y a des milliers de gens qui voulaient un culte immense à Dj Arafat. Pour eux, c'était un digne ambassadeur de la Côte d'Ivoire qui a glané des lauriers à l'international. Il a vaillamment défendu le drapeau ivoirien. Respectons leur deuil.

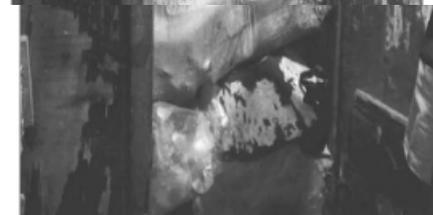
Lutte contre les médicaments de la rue

Plus de deux tonnes de produits pharmaceutiques prohibés saisies

La direction du médicament et de la pharmacie, en collaboration avec la direction de la police des stupéfiants et des drogues, a réussi, hier, un joli coup de filet dans la commune d'Abobo.



Le Dr Rachel Duncan, directeur du médicament et de la pharmacie, n'a pas caché sa joie devant l'importante saisie de produits pharmaceutiques...



...conservés dans des conditions insalubres. (PHOTOS : MARC YEVOU)

Il ne serait pas du tout excessif de pousser un ouf de soulagement après l'excellente saisie opérée dans la matinée d'hier, dans les environs de la mairie d'Abobo. Plus de deux tonnes de produits pharmaceutiques prohibés ont été sortis d'un entrepôt clandestin. Cette belle opération a été possible grâce aux efforts conjugués de l'équipe du docteur Rachel Duncan, directeur du médicament et de la pharmacie au ministère de la Santé et de l'hygiène publique et celle de la Direction de la police des stupéfiants et des drogues (Dpsd). Qui procédaient ainsi à un ratissage après le passage des éléments de la grande opération « épervier dans la commune ».

Tout a commencé autour de 9h 30, lorsque les collaborateurs du ministre Aka Aouélé et les journalistes invités pour l'opération arrivent dans les locaux de la mairie d'Abobo. L'attente se fait un peu longue sous cette pluie matinale. De plus, il n'y a aucune information sur le déroulé de la mission. Toutefois, deux dames en blue jeans dont l'une porte une casquette, sont actives au téléphone et font des allées et venues. Elles soufflent des mots au

docteur Rachel Duncan et à sa collègue Marie-Joséphé Bilty, directeur des établissements et professions sanitaires. Au bout d'un moment, le top départ est donné et c'est en ce moment que nous sommes informés de l'identité des deux dames au téléphone. Elles sont commissaires de police en service à la Dpsd. L'équipe se dirige à l'intérieur du marché situé non loin de la mairie. À quelques mètres de la voie principale, un petit stock de médicaments de rue est visible. Sur place, les autorités sanitaires expliquent que ces produits ont été saisis lors d'une opération menée dans la zone. « Une partie a déjà été ramassée », rassure docteur Duncan. Néanmoins, personne ne semble satisfait de la moisson visiblement maigre, même si le principe est de débarrasser tous les marchés de ces produits de la mort.

Entrepôts... de la mort
Nos deux flics qui ne démontent pas, sont encore au téléphone. Cette fois, le cortège est conduit en face de l'entrée principale de la mairie, de l'autre côté de la rue. La ruelle, entre une papeterie de fortune et des toi-

lettes publiques et entre des étals de commerçants, nous conduit, cette fois, à ce que docteur Rachel Duncan a appelé le jackpot. Dans le couloir, des magasins avec une devanture sale, remplie d'objets divers. La couleur sombre rappelle étrangement des cuisines de feu de bois. Bref, ce décor crasseux cache pourtant des fortunes...hélas de la mort. Sur place, un impressionnant dispositif policier en tenue civile est à l'œuvre. À l'aide de pieds de biche et autres burins, les flics démontent les portes des magasins. À l'intérieur, de grands casiers construits avec du matériel de fortune sont remplis de différents types de médicaments. « Vous avez ici des antibiotiques, des médicaments de paludisme, des produits pour la virilité sexuelle, d'autres pour grossir des parties du corps humain et même du petit matériel médical... », indique le Dr Rachel Duncan. Qui précise que tous ces produits sont de provenance douteuse avec des qualités qui ne répondent pas aux normes prescrites. Les entrepôts sont vidés de leur contenu. 2,5 tonnes de produits en

l'opération, la répression des trafiquants de faux médicaments se fait sur instruction du ministre Aka Aouélé, qui a décidé de mettre en œuvre en Côte d'Ivoire, la convention médicamente signée à Genève et qui criminalise les délits de trafics et de ventes de médicaments hors du circuit normal. Malheureusement, l'opération d'hier n'a pas permis de mettre la main sur les propriétaires de cette « pharmacie de la mort ».

Dans la même veine, la clinique « société médicale schékina » située aux quatre étages, un sous quartier de la même commune d'Abobo, a vu son matériel vidé et ses entrées mises sous scellées. En fait, il avait été fait injonction à ce centre médical de fermer et de se mettre à jour, parce que ne répondant pas aux normes réglementaires. Mais au passage inopiné des contrôleurs hier, l'établissement était fonctionnel, bien qu'affichant une devanture de chantier. Marie-Joséphé Bilty, directeur des établissements et professions sanitaires, a ordonné la fermeture de la clinique et la confiscation du matériel.

MARC YEVOU

Rentrée scolaire 2019 - 2020

Les enseignants contractuels seront opérationnels

Le chef de cabinet du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle a fait une importante communication.

Les 10 300 enseignants contractuels (primaire et secondaire) recrutés dans le cadre du programme social du gouvernement seront opérationnels à la rentrée prochaine. C'est ce qui ressort des échanges entre le chef de cabinet, Kouyaté Abdoulaye et la presse, hier, à la salle de conférences du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. À en croire le collaborateur de la ministre Kandia Camara, les 5 300 instituteurs adjoints bénéficieront de 60 jours de formation accélérée dans les 16 Calop que compte le pays. Les 3 000 enseignants de collège et leurs collègues du lycée, au nombre de 2 000 personnes, seront répartis dans plusieurs établissements scolaires pour une formation de 45 jours avant de rejoindre les salles de classe. Objectif, combler le déficit d'enseignants que connaît



Kouyaté Abdoulaye, chef de cabinet du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. (PHOTO : MARC YEVOU).

le pays, surtout dans les zones de Daloa, Bouaké, Soubre, San Pedro et Abidjan. Toutefois, poursuit le chef de cabinet, la formation ne s'arrêtera pas. Pour respecter la procédure,

relativement à ceux qui ont été recrutés dans les mêmes conditions en 2010-2011, les enseignants contractuels bénéficieront de l'encadrement permanent des 36 antennes

pédagogiques pour une formation par alternance. En plus des deux mois de renforcement des capacités pendant les vacances scolaires durant deux ans. Après quoi, le gouvernement procédera à leur intégration à la Fonction publique. « Mais en tenant compte de leur rendement professionnel et surtout de leur comportement », prévient Kouyaté Abdoulaye. Qui annonce des évaluations trimestrielles et annuelles.

MARC YEVOU

Assassinat à la paroisse Sainte Cécile L'Église catholique installe un comité de crise

À la suite de l'assassinat de Mme Brou N'Guesan Faustine, secrétaire à la paroisse Sainte Cécile des Deux-Plateaux, l'abbé Augustin Obrou, chargé de communication de l'archidiocèse d'Abidjan, a animé une conférence de presse, mercredi, à la cathédrale Saint Paul du Plateau. Conférence durant laquelle il a rappelé les faits qui se sont produits samedi dernier. À savoir le crime odieux commis par un individu non identifié. Il a aussi indiqué que l'Église catholique a mis en place un comité de crise afin de réfléchir sur la question sécuritaire des paroissiens et des paroisses. Il ne s'agira pas, selon lui, d'initier des fouilles systématiques pour ne pas créer la psychose. Cependant, il est demandé aux fidèles

d'avoir les yeux ouverts et de se sentir concernés par tout ce qui se passe sur leur paroisse. Des journalistes ont rappelé plusieurs faits, entre autres, la tête de la statue de la Vierge Marie enlevée à Agboville, le braquage de la paroisse Saint Viateur. « Nous ne voulons pas que les chrétiens catholiques se disent qu'ils sont victimes de machination. Il n'y a aucune raison de le penser puisque l'Église catholique n'a rien fait pour mériter cela », a dit le prêtre. Certainement pour revenir sur le sujet, le cardinal Jean Pierre Kutwa rencontre, aujourd'hui, à 14 heures, toutes les Communautés ecclésiales de base de son diocèse à la cathédrale Saint Paul du Plateau.

M-A DJIDJÉ

Journées portes ouvertes La communauté Marie mère de la charité chrétienne en fête

L'oratoire de Marie mère de la charité chrétienne (Mmcc) organise, à son siège à la Riviera Palmeraie (Cocody), des journées portes ouvertes. Cette

au sein des autres organisations, à travers de nombreuses villes du pays. Mmcc est, en effet, présente en Côte d'Ivoire depuis août 2005. Ces journées portes ouvertes consacrent

gnant la charité. Il a expliqué que sa spécificité consiste en la prise en compte des problèmes fondamentaux des Africains. « Mmcc propose aux Africains de pratiquer la spiritualité chrétienne ».

RECETTES FISCALES

La Dgi réalise 1193,2 milliards de fcfa au 30 juin 2019

Quattara Sié Abou (Dg) : «Il nous faut des contrôles rigoureux et pertinents»

La Direction générale des impôts (Dgi) a réalisé un recouvrement de 1193,2 milliards de fcfa pour un objectif de 1196,5 milliards de fcfa au 30 juin 2019, soit un écart négatif de 3,3 milliards de fcfa pour un taux de réalisation de 99,7 %. Cette information a été donnée par le directeur général des impôts, Quattara Sié Abou, lors du «séminaire-bilan du 2^e trimestre et du 1^{er} semestre 2019 et les perspectives pour le 3^e trimestre 2019» le vendredi 16 août 2019, au Radisson Blu à Abidjan-Port-Bouët. À en croire le premier responsable de la Dgi, ce résultat est en hausse de 7,3 % par rapport à celui de la même période de l'année 2018.



Quattara Sié Abou, Dg des impôts, est optimiste pour les prochains mois. (PH. DGI)

Il faut noter que les recettes brutes de la Dgi au titre du 2^e trimestre 2019 s'établissent à 702,1 milliards de fcfa pour un objectif de 703,2 milliards de fcfa, soit un écart négatif de 1,1 milliard de fcfa pour un taux de réalisation de 99,8 %. Malgré ces «résultats mitigés»,

Quattara Sié Abou a félicité et adressé ses encouragements à tous ses collaborateurs pour les efforts soutenus et constants dans la réalisation des objectifs assignés. Les projections de recettes brutes attendues pour le

troisième trimestre 2019 sont de 630 milliards de fcfa. Pour le patron des impôts, cet objectif est à la portée de son administration au regard du potentiel économique de la Côte d'Ivoire et de l'organisation de l'administration fiscale qui se renforce

chaque jour un peu plus avec l'appui des nouvelles technologies simplifiant et assurant la rapidité et la fluidité dans l'exécution des tâches. À cette fin, le Dg des impôts a invité tous les services de la Dgi à s'approprier les nouveaux outils de la gestion dont la généralisation est en cours, sans oublier le Système intégré de gestion des impôts de Côte d'Ivoire (Sigici) qui facilite certaines tâches et dont la pleine exploitation devrait garantir à terme l'amélioration des performances. Dans le même élan de recommandation, Quattara Sié Abou a rappelé l'importance que revêt l'élargissement de l'assiette et la maîtrise du fichier des contribuables gérés par l'administration fiscale. «Le dynamisme des services de gestion doit être apprécié au regard de l'évolution de la qualité du fichier disponible, car c'est à partir de l'élargissement de l'assiette fiscale que nous pourrions mieux appréhender le secteur informel dont les

effets pernicioux pénalisent les efforts de croissance de notre économie ainsi que l'assurance à tous les opérateurs économiques, de l'effectivité du principe de l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt», a déclaré le directeur général des impôts. Représentant le secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État, le Professeur Yaya Keyo a salué les performances enregistrées par la Dgi au 30 juin 2019. Dans la foulée, il a demandé un peu plus d'efforts aux agents des impôts parce que les défis à relever par le gouvernement ivoirien sont nombreux. Selon lui, le programme social du gouvernement 2019, la Couverture maladie universelle (Cmu), les plans structurels sur des produits tels que le cajou, etc., exhortent à s'inventer des modes de mobilisation de ressources afin d'atteindre les objectifs fixés.

Cyrille DJEDJED

Bilan semestriel de la direction générale des impôts

Les recettes en hausse de 7,3% par rapport à 2018

1193,1 milliards de F Cfa collectés au cours des six premiers mois de l'année, selon le directeur général de l'administration fiscale.

Les recettes fiscales au premier semestre 2019 sont en hausse de 7,3% par rapport à l'année dernière, a déclaré, hier, le directeur général des Impôts, Ouattara Sié Abou. C'était à l'ouverture du « séminaire bilan du deuxième trimestre 2019, du premier semestre 2019, les perspectives pour le deuxième semestre », qui s'est tenu à l'hôtel Radisson Blu. Malgré cette performance, les Impôts n'ont pas pu atteindre les objectifs qui leur étaient assignés au titre du deuxième trimestre et du premier semestre 2019. « Les recettes fiscales, au terme du deuxième trimestre de l'année, s'élèvent à 702,1 milliards de F Cfa pour un objectif de 703,2 milliards. Au regard de ce résultat, l'on note un écart négatif de 1,1 milliard de F Cfa soit un taux de réalisation de 99,8%. S'agissant du premier semestre, la direction générale des impôts a mobilisé 1193,2 milliards de F Cfa pour un objectif de 1196,5 milliards de F Cfa. Il en découle un écart



Ouattara Sié Abou, directeur général des Impôts. (PHOTOS: DFI)

négatif de 3,3 milliards pour un taux de réalisation de 99,7% », a déclaré Ouattara Sié Abou. Tirant les conséquences de ce qui précède, le directeur général des Impôts a exhorté ses collaborateurs à redoubler d'effort afin de réaliser l'objectif du troisième trimestre 2019, fixé à 630 milliards de F Cfa. «

La réalisation de ce objectif est à notre portée au regard du potentiel économique de la Côte d'Ivoire et de notre organisation qui se renforce chaque jour un peu plus avec l'appui des nouvelles technologies qui simplifient et assurent la rapidité et la fluidité dans l'exécution de nos tâches », a-

til assuré. Yaya Keho, directeur de cabinet adjoint du secrétaire d'Etat chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sagnogo, a salué « une

progression appréciable » de 7,3% par rapport à 2018. Il a indiqué que les défis à relever pour le second semestre seront l'accélération et l'exécution du plan annuel de contrôle

général, le contrôle de la redevance industrielle, le renforcement du recouvrement des arriérés et l'intensification du contrôle conjoint DGI-DGD.

DAVID YA

Smart City Africa La 1^{ère} édition en février 2020



Silué Siélé, conseiller spécial du Premier ministre chargé des Infrastructures, du Tourisme et des Transports (2^e à partir de la gauche), a pris part aux échanges.

Informations environnementales

Les points focaux renforcent leurs capacités



Des participants au séminaire ont posé après la cérémonie d'ouverture.

Contribuer à la préservation du patrimoine et à la promotion du développement durable en garantissant l'accès à l'information environnementale. C'est l'objectif que s'est fixé le ministère de l'Environnement et du Développement durable (Minedd), en organisant le 16 août, à Abidjan, un atelier de renforcement des capacités des points focaux des structures sous sa tutelle, pour la collecte de la documentation et des archives en matière de développement durable. À l'ouverture dudit atelier, le directeur de cabinet, Kouablan François, représentant le Pr Joseph Séka Séka, ministre en

charge de l'Environnement, a dit sa satisfaction de voir une telle rencontre se tenir. D'autant que, dira-t-il, cet atelier permettra aux points focaux d'être mieux outillés dans le cadre de la collecte des documents, matière première et supports d'information nécessaires à la médiation environnementale. « Face aux désastres environnementaux constatés de nos jours, il apparaît plus que nécessaire de renforcer les mécanismes visant à soutenir la recherche et l'éducation dans la perspective d'un changement de comportement et la promotion du Développement durable », a expliqué l'émissaire du Pr Jo-

seph Séka Séka. Puis d'ajouter que ce cadre d'échanges contribuera à donner davantage droit d'accès aux populations dans toutes leurs composantes à l'information environnementale. D'ailleurs, c'est ce qu'a souligné Jean Yves Kouakou, directeur de l'Informatique et de la Documentation. Il a salué la tenue de ce séminaire visant à créer une synergie entre les parties prenantes du Minedd en vue d'assurer la préservation, l'organisation et la meilleure gestion de la mémoire environnementale nationale.

ÉMELINE P AMANGOUA

La 1^{ère} édition du Salon des villes de demain (Smart City Africa) s'ouvre, du 22 au 24 février 2020, à Abidjan, à l'hôtel Radisson Blu, dans la zone aéroportuaire de Port-Bouët. Ce rendez-vous qui se tiendra également pour la première fois en Afrique de l'Ouest, selon la présidente du comité d'organisation, Martine Ducoulombier, entend créer une diversité d'offres et une synergie nécessaire pour assurer aux villes, aux communes et régions de la Côte d'Ivoire, les solutions technologiques et financières les plus avancées et surtout les mieux adaptées aux conditions du pays. Plus de 250 collectivités territoriales, une cinquantaine d'entreprises, plus de 800 participants venus des cinq continents sont attendus pour cette rencontre de 72 heures. Administrations publiques et privées, urbanistes, architectes, gestionnaires de collectivités territoriales, bureaux d'études, étudiants... sont également attendus. Plus d'une fois, pour des raisons liées au calendrier, la tenue de Smart City Africa avait été reportée. Les sujets qui seront abordés lors des panels, discussions, expositions et échanges d'expériences sont entre autres l'accès à l'eau potable, la collecte et le traitement des déchets, les services sanitaires, la gestion des espaces publics, les télécommunications, les énergies renouvelables, le transport urbain, les habitats

durables, les objets connectés, les voiries et réseaux, l'économie verte, etc. En attendant février 2020, une réunion s'est tenue, hier, au Plateau, pour la mise en place des différentes commissions devant mener à bien ce projet soutenu par le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly. Qui a recommandé au ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des Pme et celui de la ville d'accompagner ce salon porté par l'agence conseil Dialogue production. A l'occasion, plusieurs ministères, des représentants des collectivités territoriales ainsi que les organisateurs, ont mené des discussions afin de proposer un Salon qui puisse répondre aux aspirations des

parties prenantes. Le Conseiller spécial du Premier ministre chargé des Infrastructures, du Tourisme et des Transports, Silué Siélé, a rappelé que Smart City Africa est un rendez-vous très important pour la Côte d'Ivoire. Ce salon arrive à un moment où Abidjan, la capitale économique ivoirienne, abrite aujourd'hui 20 % de la population du pays, revendique 80 % de ses emplois formels et 90 % des entreprises, selon le groupe de la Banque mondiale. Tout comme Abidjan, les villes ivoiriennes, pour la plupart, font face à des problèmes liés à l'anarchie, l'insalubrité, l'assainissement, la pollution de l'air, etc.

ANOHO KOUAO

AVIS D'ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

Le Sous-Préfet de Daoukro a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'une enquête de commodo et incommodo d'une durée de trente (30) jours, allant du mardi 13 août au mercredi 11 septembre 2019, est ouverte dans les bureaux de la Sous-préfecture de Daoukro, au sujet d'une demande d'autorisation d'exploitation artisanale pour or, dans les villages de Koussidiétéro et d'Anoumabo, présentée par Monsieur BAMBAMOUSSA.

Le périmètre sollicité, d'une superficie de 21,95 hectares.

Monsieur OUATTARA M'Begnan Olivier, Secrétaire Administratif, Matricule 373 113 Y, nommé Commissaire-Enquêteur, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les observations, oppositions et réclamations qui pourraient être faites à ce sujet et ce, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires, à la Sous-préfecture de Daoukro, où un registre est ouvert à cet effet.

Fait à Daoukro, le 08 août 2019

COULIBALY Zana Yaya
Sous-préfet

Logements sociaux, débats sur la Cei et la dette

Bruno Nabagné Koné fait des mises au point

Dans une interview accordée à la Radio de la Paix, le 9 août dernier, le ministre de la Construction a passé en revue l'actualité sociale et politique.

La nouvelle est doublement bonne, en cette année du social. D'une part, la Côte d'Ivoire a fait son entrée au conseil d'administration de Shelter Afrique. D'autre part, une convention a été signée avec Shelter Afrique pour la construction en Côte d'Ivoire de 3000 logements. Les logements sociaux de ce programme ne dépasseront pas 12 millions et demi. Les standings économiques seront dans l'ordre de 23 millions. Les constructions auront surtout un caractère socioéconomique. Et bientôt, les travaux devraient commencer. C'est ce que nous apprend le ministre de la Construction, du logement et de l'urbanisme, Bruno Nabagné Koné. La demande de 600 mille logements sur toute l'étendue du territoire, est encore loin d'être satisfaite. Mais c'est déjà « extrêmement important » selon Bruno Nabagné Koné qui entend frapper à « toutes les portes » pour réaliser l'ambition du Président de la République de faire en sorte



Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (à droite), était l'invité de notre confrère de la Radio de la paix. (PHOTO : DR)

que les Ivoiriens puissent se loger facilement. Depuis sa prise en main de ce vaste chantier, il y a un an, il est à pied d'œuvre, « avec acharnement », pour corriger les faiblesses du passé. Et déjà, une embellie. La cité Ado à Yopougon, partiellement

habitée, est en train d'être mise en forme pour être totalement habitable. Dans deux mois, l'électricité sera disponible, l'eau distribuée dans tous les logements, l'assainissement réalisé partout et il restera la station d'épuration qui continuera d'être construite. Cela

n'empêchera pas que les acquéreurs puissent commencer à entrer dans leur logement.

Logements : Aller vite en garantissant la sécurité

« La Cité Ado, c'est bon, Bingerville c'est bon, Bassam, nous y travaillons, ça devrait être terminé dans quelques mois. Songon y a un gros projet nous y travaillons », assure le ministre qui espère rendre habitables certaines portions de Songon d'ici la fin de l'année.

Les financements désormais acquis, on ira, cette fois-ci, « jusqu'au bout ». Qu'en sera-t-il des Acd ? Du fait que les documents n'étaient plus signés, il y a eu une accumulation de dossiers. Le ministère veut aller vite. Mais il faut tirer les leçons des 30, voire 40 dernières années. Pour ne pas confondre vitesse et précipitation, les dossiers passeront à la loupe. Ce qui suppose de s'assurer que la parcelle est la bonne et que les relevés topographiques sont conformes à ceux qui sont effectués par le cadastre et la conservation foncière, s'il n'y a pas de conflit sur l'acquisition ni d'erreur sur la personne de l'acquéreur ou du vendeur du terrain...

Huit ans de stabilité politique

Bref, tout le processus est remis sur la table. « Nous allons numériser ce qui peut l'être, nous allons réduire tous les délais. Notre objectif étant, et j'espère pouvoir annoncer dans quelque temps, pouvoir nous engager sur la délivrance de l'ACD en quelques mois, trois ou quatre mois », assure Bruno Nabagné Koné, qui entend « sécuriser » chaque étape. Aller vite, mais en garantissant une sécurité par-

faite et éviter les sorties de route : voilà le défi.

Quand il s'agit de terre, il faut bien avoir le pied sur terre. Et savoir apprécier le chemin parcouru.

Pour l'ancien porte-parole du gouvernement, la célébration de ce 59^e anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire « n'est pas un motif de s'arrêter pour apprécier tout le long chemin parcouru. Non pas sur le seul plan social, mais aussi sur le front institutionnel. « Nous avons pu voir surtout un pays rassemblé autour de ce qui constitue la notion de nation. La notion d'armée. Le drapeau national, etc. Nous avons pu voir une armée qui est totalement rassemblée aujourd'hui, une armée qui revient de loin, mais qui aujourd'hui a des bases beaucoup plus solides que par le passé, une armée qui est beaucoup plus forte », s'en réjouit-il.

59 ans d'indépendance et huit ans de paix, huit ans de sérénité, huit ans de sécurité, huit ans de construction, de développement, dans un pays qui continue à avancer, peut-on résumer.

C'est tout le mérite du leadership retrouvé de la Côte d'Ivoire sous la houlette du Président Alassane Ouattara, « une personnalité reconnue », « une personnalité respectée dans le monde entier » et « une personnalité qui a pu créer le climat de confiance ». Ça n'a l'air de rien. Mais c'est comme l'air. On ne le sent pas, mais sans lui, le corps s'effondre. La performance que tout le monde salue, tient, en grande partie grâce au Ppte mais aussi à ce climat de confiance. Cette croissance tient surtout à la maîtrise de la dette, n'en déplaise aux détracteurs du gouvernement.

Faire croire, comme Mamadou Coulibaly, que la Côte d'Ivoire s'endette trop rapidement, c'est faire une mauvaise lecture.

Car les chiffres disent le contraire.

Le ratio dette-PIB est loin en deçà de la moyenne de 70 % en vigueur dans l'espace CE-TOUR. Le ratio dette-PIB est seulement à 48 %. Ce qui laisse des marges importantes de progression. D'ailleurs, les grandes nations, les États-Unis et le Japon, les pays européens sont au-delà de 100 % par rapport à ce ratio dette-Pib. Encore, que selon le ministre, ce qui importe, c'est ce que l'on fait des emprunts qui sont autant de routes, d'écoles, d'hôpitaux, etc.

Cei : le faux débat

À entendre Bruno Nabagné Koné, toutes les crises sont derrière les Ivoiriens.

La situation étant revenue à la normale depuis 2011. Sauf que c'est quand tout va bien, qu'on assiste à une inflation des critiques.

Et tout sujet enflamme les crispations. Comme c'est le cas de la polémique sur la Commission électorale indépendante (CeI). De quoi agacer le ministre qui, à 14 mois de la présidentielle d'octobre 2020, estime qu'il faut « savoir raison garder ».

D'autant que tout a été mis en œuvre pour que « le maximum de places soit accordé à l'opposition ». En effet, sur les 17 membres de la commission centrale de la nouvelle CeI, les deux tiers sont des personnalités issues de l'opposition et de la société civile.

À moins de se servir de la CeI comme monture pour une aventure inconnue.

BENOIT HILL

Annnonce

Après les états généraux de DIDIÉVI

Brice Kouassi : *« Nous voulons placer les populations au cœur du processus de développement »*

Dans une interview, le maire de la commune de Didiévi dresse le bilan des assises qui s'y sont tenues les 8 et 9 août et présente ses grands projets de développement. Il évoque également l'implantation du Rhdp dans la région du Bélier.

À lire lundi dans Fraternité Matin

L'INTER N°6341 DU LUNDI 19 AOÛT 2019

FISCALISATION DES ENTREPRISES

Le secteur des télécoms sollicite une baisse de la pression fiscale

Le vendredi 2 août 2019, s'est tenu à la Maison de l'entreprise d'Abidjan-Plateau, un atelier d'informations et d'échanges sur les enjeux et défis de développement du secteur des télécommunications/Tic en Côte d'Ivoire. Cet atelier, selon le communiqué de presse parvenu à L'inter le vendredi 16 août 2019, a été organisé à l'initiative de l'Union nationale des entreprises de télécommunications (Unetel) en collaboration avec la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci). A cette occasion, Mme Gertrude Koné Kouassi, secrétaire exécutive de l'Unetel et Dominique Taty, président de la commission juridique et fiscale de la Cgeci, ont sollicité de l'administration fiscale, la Direction générale des impôts (Dgi), une réduction de la pression fiscale. Les deux per-



Les acteurs du secteur télécom ont échangé sur les problèmes qui minent leur secteur, principalement celui de la fiscalité. (PH DR) Les personnes ont aussi plaidé pour l'initiation d'une réflexion conjointe sur les dispositifs fiscaux à même de favoriser, d'une part, le développement harmonieux des télécoms en Côte d'Ivoire et permettre, d'autre part, la transformation structurelle de

l'économie ivoirienne à l'aide de la numérique.

La rencontre, faut-il le souligner, a enregistré la participation de plusieurs représentants de l'administration publique, à savoir le ministère de l'Économie numérique et de la Poste, le se-

crétariat en charge du Budget et du Portefeuille de l'État, la Direction générale des impôts (Dgi), la Cellule de la réforme fiscale, le secrétariat exécutif du Comité de concertation État/secteur privé (Ccesp), l'Autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire (Artci).

Les échanges animés par des membres de l'Unetel (Orange-Ci, Mtn-Ci et Atlantique Télécom-Ci - Moov) ont porté sur les grandes évolutions du secteur des télécoms et des services dans le monde et plus particulièrement en Côte d'Ivoire. Les enjeux et défis du secteur des Télécoms en Côte d'Ivoire parmi lesquels figurent la couverture du territoire, la sécurité des infrastructures, la disponibilité énergétique, la qualité du service, le besoin en ressources humaines qualifiées, la problématique spécifique de la

fiscalité dans le secteur télécoms, ont également été au centre des débats.

Les acteurs du secteur des télécoms ont noté que ces défis quotidiens auxquels ils sont confrontés interviennent dans un contexte global marqué par une baisse continue du revenu lié à leurs activités traditionnelles. Ce qui engendre, selon eux, la baisse de la rentabilité, l'augmentation des coûts des facteurs de production induits par l'impact des mesures de régulation (pénalités) et une taxation de plus en plus importante du secteur. Ce contexte, ont-ils fait observer, appelle aussi nécessairement à des investissements permanents et coûteux pour soutenir les évolutions technologiques rapides. Le directeur exécutif de la Cgeci, Stéphane Aka-Anghui a salué l'initiative qui vise pour les acteurs à se réunir afin d'aborder les questions qui les concernent. Il a émis le vœu que ce genre de tribune se perpétue afin d'anticiper sur les problèmes liés notamment aux questions fiscales.

Elycée LATH

PRÉPARATION DU BUDGET 2020
Moussa Sanogo satisfait de l'état d'avancement des travaux

Les travaux de finalisation du budget 2020 avancent très bien. C'est le constat fait, vendredi 16 août 2019, par le secrétaire d'État en charge du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo. Il a exprimé sa satisfaction à la Direction générale du budget et des finances (Dgbf) lors d'une réunion préparatoire des conférences budgétaires à Abidjan-Cocody. «A partir de janvier 2020, la Côte d'Ivoire va basculer en mode budget-programmes. Il s'agit de se donner les moyens d'une gestion axée sur les résultats. C'est la première fois que cela arrive dans notre pays. Il fallait s'assurer auprès des équipes que cette préparation se déroule bien. Nous sommes très heureux de constater que les choses se déroulent comme nous le souhaitons», s'est réjoui Moussa Sanogo. Il a souligné qu'il s'agit d'un travail capital. Le secrétaire d'État a expliqué aussi que la gestion axée sur les résultats oblige à définir des objectifs très précis, à avoir des indicateurs mesurables afin de s'assurer que la réalisation du programme de développement de la Côte d'Ivoire se déroule tel que souhaité par le gouvernement. Moussa Sanogo a confié qu'en basculant en mode



Moussa Sanogo a présidé la réunion de préparation à mi-parcours du budget 2020 organisée par la Dgbf. (PH DR)

budget-programmes, le gouvernement vise un objectif essentiel, celui d'améliorer l'efficacité de la dépense publique.

Il faut noter qu'à l'issue des travaux, les équilibres seront arrêtés et des documents, notamment les documents de programmation pluriannuelle des dépenses et projet annuel de performance, ainsi que les fiches techniques seront disponibles en vue de la préparation des conférences ministérielles prévues du 2 au 11 septembre 2019, conformément au chronogramme indicatif de préparation du

budget 2020. Tousjours selon le chronogramme, une esquisse de l'avant-projet du budget 2020 sera présentée au Premier ministre probablement le 13 septembre 2019, en vue de son examen en conseil de gouvernement en première lecture le 17 septembre et en deuxième lecture le 24 septembre 2019.

L'examen et l'adoption de l'avant-projet du budget 2020 par le conseil des ministres sont prévus le 25 septembre et le dépôt du projet au parlement le 15 octobre 2020.

L.B.

JEUX DE HASARD
Dramane Coulibaly envoie un message aux femmes de Côte d'Ivoire

La Loterie nationale de Côte d'Ivoire (Lonaci) commence à enregistrer au nombre de ces gagnants, des femmes. Ce qui n'est pas fait pour déplaire au Directeur général (Dg) de cette société, Dramane Coulibaly. Précédant vendredi 16 août 2019 à la remise de chèques à Mme G. A. gagnante de la cagnotte de 12 832 000 fca et Mlle L. A., représentant son père gagnant de la somme de 14 024 900 fca, le Dg a encouragé les femmes à s'intéresser aux jeux de hasard. «Ce n'est pas toujours que nous avons l'occasion de remettre des chèques à des dames. Vos deux présences nous réjouissent particulièrement en ce sens qu'elles donnent un signal fort, en montrant que le Pnu n'est pas uniquement réservé aux hommes», a salué Dramane Coulibaly qui a en-

couragé les femmes à persévérer dans les jeux de hasard. Il a demandé à ces dernières de jouer sans complexe et sans préjugé. Dramane Coulibaly est convaincu que la chance sourit surtout à la gente féminine. «Ne dit-on pas que ce que femme veut, Dieu le veut ?», a-t-il mentionné. Dramane Coulibaly a rappelé, à cette occasion, qu'au 1er semestre 2019, un total de 52 milliards de fca a été distribué aux joueurs, pour l'ensemble de leurs produits. Il a insisté sur le fait que les mises non gagnantes ne sont pas des sommes perdues puisqu'elles se transforment en ressources utilisées dans le cadre des actions sociales de la société qu'il dirige.

L.B.



Le Dg, Dramane Coulibaly, entouré des deux récipiendaires brandissant leurs chèques. (PH LBI)